



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 25 septembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture de l'enquête publique relative au Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de la Zone Industrielle et Portuaire de Petit-Quevilly et Grand-Quevilly

Engagée depuis le 12 mars 2010, l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de la zone industrielle et portuaire de Petit-Quevilly et Grand-Quevilly est soumis à enquête publique du **mardi 10 octobre 2017 à 9h au jeudi 9 novembre 2017 à 17h**.

Les PPRT institués par la loi du 30 juillet 2003 ont pour objectif de réduire la vulnérabilité des populations vis-à-vis des risques générés par les installations industrielles présentant les risques les plus importants en définissant, en concertation avec les parties concernées, des règles d'urbanisme et de construction adaptées.

Le PPRT de la zone industrielle et portuaire de Petit-Quevilly et Grand-Quevilly est ainsi justifié par la présence des 5 établissements classés SEVESO Seuil Haut qui y sont implantés. Depuis la prescription du PPRT, des mesures de réduction des risques à la source, issues d'investissements par les industriels, ont permis de limiter les contraintes sur les maisons du bourg de Grand-Quevilly, ainsi que sur tous les bâtiments d'activité riverains des établissements Seveso de la zone industrielle.

L'enquête publique est conduite sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante nommée par le tribunal administratif. Elle est présidée par M. Jean-Jacques DELAPLACE, et composée de deux autres membres titulaires, Mme Annie TURMEL et Mme Françoise VEDEL.

La commission est chargée d'assurer le bon déroulement de l'enquête, de recueillir les observations du public et d'établir, à l'issue de cette phase d'échanges, un rapport et des conclusions motivées.

Les pièces du dossier d'enquête, ainsi que le registre d'enquête seront mis à disposition du public dans les mairies de Petit-Quevilly, Grand-Quevilly, Canteleu, Petit-Couronne, Quevillon, Saint-Martin-de-Boscherville, Rouen et Val-de-la-Haye, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies au public, pendant la durée de l'enquête. Au total, 6 permanences seront assurées par les membres de la commission d'enquête afin de recueillir les observations du public.

Les remarques pourront également être adressées :

- par écrit à l'attention du président de la commission d'enquête à l'adresse de la mairie de Grand-Quevilly - Esplanade Tony Larue – BP 206 – 76123 Le Grand-Quevilly,
- par voie électronique, à l'adresse : pprt@ville-grand-quevilly.fr à l'attention du président de la commission d'enquête.

Le dossier est consultable sur www.spinfos.fr

De même des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site de la préfecture de Seine-Maritime www.seine-maritime.gouv.fr

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr